

Choeur Nomade, chants en polyphonies, direction Julie Avril

Association Accords Ouverts
La Filature du Mazel 30570 Val d'Aigoual
accordsouverts@gmail.com
www.accordsouverts.fr

Mes intentions :

Faire évoluer et progresser ce Chœur avec exigence. Affiner, approfondir au fil du temps, avec un travail de précision, de mise en scène et en espace. Faire des concerts, présentations publiques qui font progresser, favorisent la présence, la concentration et l'adaptation à ce qui est, nourrir la joie et le plaisir de partager les chants travaillés. Transmission orale du répertoire, accès aux paroles, traduction, audios des voix séparées, sur ZACLYS (cloud open source). Je suis ouverte aux propositions, idées. Tout questionnement, difficulté personnelle, malentendu, si besoin est à gérer avec moi (téléphone, email) je suis disponible pour cela. J'ai à cœur de transmettre, au travers du chant, une certaine présence au monde, une conscience de soi dans l'ensemble, une autonomie, une responsabilité individuelle, une reliance au Vivant, une élévation vibratoire, accompagner vers un déploiement de chacun.e pour servir l'humanité que nous sommes.

Charte du choriste

En cohérence avec la direction du Choeur insufflée par Julie Avril, cette charte pose quelques principes simples propres à assurer un bon déroulement de notre action collective tout en garantissant à chacun le plaisir de chanter dans un cadre convivial.

Chaque choriste s'engage à :

- Assister aux répétitions autant que faire se peut, car toute absence individuelle a un impact sur le travail et la progression de l'ensemble du chœur. Les dates des ateliers sont indiquées sur le site www.accordsouverts.fr
- Si pour un motif quelconque, un choriste doit être absent, il en informe la cheffe de chœur (sms ou mail) et comble le retard occasionné, par un travail personnel en recourant aux moyens mis à sa disposition : fichiers de travail mis en ligne (lien ZACLYS), aide d'un autre choriste...

Dans le respect de la Cheffe de chœur et des autres choristes, il convient de :

- Eteindre complètement (ou mode avion) son smartphone.
- Respecter l'horaire (temps d'installation compris). Arriver à 19h c'est déjà être en retard.
- En cas de retard, se glisser discrètement dans l'atelier en prenant soin d'éteindre son smartphone.
- Rester silencieux lorsque la cheffe de chœur travaille spécifiquement avec tel ou tel pupitre
- Accueillir avec bonne humeur les éventuelles demandes formulées dans l'intérêt du groupe
- Garder en mémoire les indications fournies pour orienter le travail personnel entre deux répétitions.
- Respecter les consignes de la cheffe de chœur.

Echanges d'informations par email, il convient de :

- Bien lire les mails reçus afin d'éviter toute question réactive liée à une lecture en diagonale
- Répondre aux sondages dans les délais demandés

Concerts et manifestations du Choeur :

- Le programme annuel (projets de concerts et manifestations) engage la participation effective de chacun. Les concerts présentent le travail fourni au cours de l'année, leur qualité est fonction de l'engagement individuel et collectif. Chaque choriste s'engage donc à participer aux concerts en connaissant sa partition dans le plus grand respect du chœur et du public.
- Sauf cas de force majeure, tout engagement pris doit être respecté car le Choeur doit savoir précisément sur quel effectif il peut compter lors de chaque prestation.
- Chaque choriste doit naturellement adopter une attitude exemplaire dans le strict respect des lieux et du public. La tenue adoptée lors d'un concert participe à l'image publique et à l'unité du chœur.

Organisation matérielle des concerts, contribuer à :

- L'affichage, la distribution de flyers, la promotion des concerts dans ses réseaux personnels
- Mise en place de la salle (chaises, buvette, etc ...) au besoin
- Rangement après concert du matériel, de la salle, etc... La participation de chacun, en fonction de ses possibilités, est toujours la bienvenue.